



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LEGALITÉ**

N° Spécial

24 Mars 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 24 Mars 2021

SOMMAIRE

Avis	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE/ CDACi N° 2021-072	16.03.2021	Avis relatif à la création d'un établissement cinématographique de 3 salles et 440 places à l'enseigne MEDIATHEQUE-CINEMA DE CLICHY situé à Clichy-la-Garenne.	3

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Avis DCL-BRGE-CDACi n°2021-072 du 16 mars 2021 relatif à la création d'un établissement cinématographique de 3 salles et 440 places à l'enseigne MEDIATHEQUE-CINEMA DE CLICHY situé à Clichy-la-Garenne

La commission départementale d'aménagement
cinématographique des Hauts-de-Seine

AUX termes du procès-verbal de ses délibérations en date du 16 mars 2021 ;

Vu le code du cinéma et de l'image animée ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°2015-268 du 10 mars 2015 relatif à l'aménagement cinématographique ;

Vu la loi n°2019-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Laurent HOTTIAUX en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 9 août 2019 portant nomination de Mme Virginie GUERIN-ROBINET en qualité de sous-préfète chargée de mission auprès du Préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté n°2020-109 du 31 août 2020 portant délégation de signature à Mme Virginie GUERIN-ROBINET, sous-préfète chargée de mission auprès du Préfet des Hauts-de-Seine, secrétaire générale adjointe ;

Vu la demande d'avis pour la création d'un établissement cinématographique de 3 salles et 440 places à l'enseigne MEDIATHEQUE-CINEMA DE CLICHY situé à Clichy-la-Garenne, reçue le 25 janvier 2021, et enregistrée sous le numéro 92.21.01 ;

Vu l'arrêté DRE/BR n°2015-116 du 29 mai 2015 fixant la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté préfectoral DCL/BRGE/2021/22 du 28 janvier 2021 fixant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial des Hauts-de-Seine amenée à statuer sur la création d'un établissement cinématographique de 3 salles et 440 places à l'enseigne MEDIATHEQUE-CINEMA DE CLICHY situé à Clichy-la-Garenne ;

Sous la présidence de Mme Virginie GUERIN-ROBINET, Secrétaire générale adjointe de la Préfecture des Hauts-de-Seine :

M. Rachid TAYEB, représentant M. Patrick JARRY, maire de Nanterre ;

M. André MANCIPOZ, représentant M. Georges SIFFREDI, président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ;

M. Luc MERCIER, représentant M. Rémi MUZEAU, maire de Clichy-la-Garenne ;

M. Georges ROUX, représentant M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire de Clichy-la-Garenne ;

M. Benjamin MALLO, représentant M. Patrick OLLIER, président de la Métropole du Grand Paris ;

M. Christian LANDAIS, représentant le Centre National du Cinéma et de l'image animée ;

Mme Marie Christine DURIEZ, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine ou son représentant ;

M. Olivier DELOURME, Association Environnement 92 ou son représentant.

Assisté du représentant de l'administration :

M. Sébastien MAURICE, bureau de la réglementation générale et des élections

M. Emeric DE LASTENS, Direction régionale des affaires culturelles

Considérant que l'objet de la demande consiste en la création d'un établissement cinématographique de 3 salles et 440 places à l'enseigne MEDIATHEQUE-CINEMA DE CLICHY situé à Clichy-la-Garenne ;

Considérant l'apport du projet à l'aménagement culturel du territoire et son insertion dans son environnement urbain ;

Considérant la protection de l'environnement, la qualité de l'urbanisme et l'accessibilité du projet ;

Considérant l'apport du projet à la diversité de l'offre cinématographique de la zone d'influence concernée ;

Suite aux échanges de la CDACi ;

La commission procède au vote.

Ont voté pour la réalisation du projet :

M. Rachid TAYEB, représentant M. Patrick JARRY, maire de Nanterre ;

M. André MANCIPOZ, représentant M. Georges SIFFREDI, président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ;

M. Luc MERCIER, représentant M. Rémi MUZEAU, maire de Clichy-la-Garenne ;

M. Georges ROUX, représentant M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire de Clichy-la-Garenne ;

M. Benjamin MALLO, représentant M. Patrick OLLIER, président de la Métropole du Grand Paris ;

M. Christian LANDAIS, représentant le Centre National du Cinéma et de l'image animée ;

Mme Marie Christine DURIEZ, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine ou son représentant ;

M. Olivier DELOURME, Association Environnement 92 ou son représentant.

· **S'est abstenu** : Néant

· **A voté contre le projet** : Néant

La commission départementale d'aménagement cinématographique des Hauts-de-Seine donne un avis favorable à la demande, déposée par la Mairie de Clichy la Garenne, de création d'un établissement cinématographique de 3 salles et 440 places à l'enseigne MEDIATHEQUE-CINEMA DE CLICHY situé à Clichy-la-Garenne.

Nanterre, le 16 mars 2021

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale adjointe

Virginie GUERIN-ROBINET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>